

EON DE L'ÉTOILE

Ermite et hérésiarque breton du XII^e siècle

Le personnage d'Eon ou Eudes de l'Etoile a attiré l'attention de nombreux esprits curieux en quête de pittoresque et de mystère : ses origines mal connues, ses talents de meneur d'hommes, les prodiges qu'on lui attribue, le lieu même de ses exploits : la forêt de Brocéliande dans laquelle ses contemporains situent les aventures fantastiques des chevaliers du « cycle breton », l'ambiguïté de sa pensée où la folie illuminée le dispute au brigandage pur et simple, tout cela devait attiser l'imagination fertile de ses premiers historiens modernes et leur fournir prétexte à de longs développements au fil desquels fantasmes et préjugés tiennent lieu d'argumentation historique. L'un des premiers historiens dignes de ce nom à s'être penché sur le cas d'Eon de l'Etoile en faisant montre d'esprit critique et de bon sens, Félix Bellamy, nous offre encore en 1896 ce portrait que l'on pourrait croire extrait d'un roman de Walter Scott : « Je me le représente avec bottes et éperons, galonné d'or de haut en bas, grand sabre au côté, sur la tête casque orné d'oripeaux et d'un vertigineux plumet ; moustaches menaçantes, air et manière de sacripant » (1). La fantaisie de cette description est évidente : si l'on ne dispose d'aucune description physique d'Eon, tout indique qu'il devait plus ressembler à un pauvre ermite qu'à ce matamore affublé de ridicules accoutrements de théâtre...

Certes, force est de reconnaître que le dossier documentaire sur Eon et ses compagnons se prête à merveille à de telles divagations : les maigres données qu'il renferme sont en effet suffisamment précises pour fournir le canevas général de leur épopée et suffisamment vagues pour laisser libre cours aux jeux

(1) BELLAMY (Felix), *La forêt de Bréchiliant*, Rennes, 1896, page 397. Bellamy a consacré plusieurs chapitres de son livre à Eon de l'Etoile : chapitre XVII, le seigneur de l'Etoile, pages 393-414 ; chapitre XVIII, Eon devant le concile, pages 415-440 ; chapitre XIX, textes concernant Eon, pages 442-462.

de l'imagination dans la reconstitution des détails. Et chacun de juger et de condamner Eon à l'aune de ses convictions personnelles ou des besoins de l'heure ! Il vaut donc la peine de s'arrêter quelques instants sur ces œuvres de fiction pour ce qu'elles révèlent des préoccupations des érudits bretons du siècle dernier, avant de relire le dossier de façon plus sereine, à la lumière de nos connaissances actuelles sur les mouvements religieux du XII^e siècle, et d'essayer de mettre en évidence ce que les sources médiévales peuvent nous dévoiler de l'univers mental de leurs auteurs.

*

Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, les historiens se sont contentés de reproduire sur Eon ce qu'en disaient ses contemporains, y ajoutant à l'occasion quelques menus détails qui ne changent rien au fond de l'affaire. Ainsi Bertrand d'Argentré est-il le premier à préciser qu'il « se tenait hermite en la forêt de Brécilien » (2), ce qui est d'ailleurs fort vraisemblable comme nous le verrons par la suite. Dom Lobineau l'accuse d'avoir eu « l'esprit grossier et stupide », et il rationalise ses relations avec les forces du Mal : « Gasté par la recherche des secrets de la magie », en notant aussitôt qu'on « n'ajoute pas beaucoup de foi maintenant aux accusations de sortilège et de magie » (3) et que tout le mal vient de ses pillages aux dépens des monastères et des églises. Interprétation prudente qui cherche refuge derrière la paraphrase des textes dont dispose le Bénédictin breton qui, sans fournir un schéma explicatif des faits replacés dans leur contexte social et religieux, ne les déforme pas volontairement et reste sur ses gardes.

Le climat intellectuel change totalement à l'aube du XIX^e siècle : surtout pour une forêt aussi chargée d'histoire et de mythes que Brocéliande, l'esprit romantique ne peut rester indifférent à son appel. Malheureusement, l'empreinte des chevaliers de la Table Ronde est difficilement repérable dans la silve armoricaine et il faut sans doute parler d'un véritable complexe de frustration chez les archéologues amateurs qui la

(2) D'ARGENTRÉ (Bertrand), *Histoire de Bretagne*, chapitre LI, De Eon de l'Estoile et de ses erreurs, 1618, page 240.

(3) Dom LOBINEAU, *Histoire de Bretagne*, tome 1, page 150. Son récit est repris par Dom MORICE, *Histoire de Bretagne*, tome 1, page 99.

hantent : y trouvant quelques ruines d'âge mal déterminé, ils s'ingénient à les peupler de fantômes prestigieux dont ils glanent les noms chez des auteurs trop vite lus. Cela vaudra à Eon de l'Étoile l'honneur de devenir un restaurateur malheureux du druidisme ! En 1820, un brave juge de Montfort, du nom de Poignand, amateur d'antiquités locales et celtomane à ses heures, fait paraître à Rennes un petit opuscule, *Antiquités historiques et monumentales* (du canton de Montfort). Il y pose le principe d'une survivance à travers les siècles de la religion des anciens Gaulois, malgré son interdiction officielle par le roi breton de Domnonée Judicaël au VII^e siècle. « Le Druidisme, première religion des Gaulois, avait été détruit ou tout-à-fait dénaturé pendant les cinq siècles de la domination romaine ; mais il fut momentanément rétabli en Bretagne dans le petit royaume de Domnonée, fondé par des Gaulois émigrés qui revinrent d'outre-mer après l'expulsion des Romains. La tradition est que le chef-lieu de leur gouvernement aurait été Gaël, et que le principal siège du culte druidique rétabli par eux aurait été dans la forêt de Brocéliande... Cette antique religion s'y conserva longtemps encore après... C'était vraisemblablement les restes épars des anciens sectateurs du druidisme qu'avait cherché à rallier Eon de l'Étoile dans les environs de la forêt de Brécilien ». Outre l'intérêt de ce texte pour l'historiographie de l'immigration bretonne en Armorique (4), il fournit un excellent exemple de reconstruction plus qu'hasardeuse du passé, qui n'a pour elle que des traditions transmises uniquement par oral depuis le fond des âges, c'est-à-dire inventées de toutes pièces par l'imprudent antiquaire...

(4) La parution en 1883 de la thèse de Joseph LOTH, *L'émigration bretonne en Armorique du V^e au VIII^e siècle de notre ère*, bouleverse les connaissances jusque-là admises sur les origines de la langue bretonne en introduisant une rupture radicale dans l'histoire de la péninsule, le breton étant, selon lui, apporté de toutes pièces par des envahisseurs insulaires dans un pays romanisé d'où les derniers restes du gaulois avaient disparu. Auparavant, on tenait plutôt le breton comme un descendant direct du celtique continental, idée qui sera redécouverte par le chanoine FALC'HUN, *Les origines de la langue bretonne, argumentation historique*, Brest, 1977 (en dernier lieu). Or, il semble découler du texte de Poignant que l'idée d'une rupture radicale de civilisation était déjà partagée par certains érudits en 1820, que leur opinion était moins unanime qu'on ne l'a dit sur cette question. Pour le contexte général et les implications politiques et sociales de cette querelle, se reporter à TANGUY (Bernard), *Aux origines du nationalisme breton : le renouveau des études bretonnes au XIX^e siècle*, Paris, 1977.

La phase « celtique » ou « druidique » sera de courte durée dans le cas d'Eon de l'Etoile car ce tissu de suppositions incongrues ne pouvait résister longtemps à une lecture, même superficielle, des documents. Dans sa *Biographie Bretonne*, Pierre Levot en fait justice : « Celui qui se donnait comme le Fils de Dieu et le juge des vivants et des morts, ne peut être considéré comme un adepte des druides. D'ailleurs aucun document historique ne vient donner appui à cette opinion » (5).

L'imagination des érudits locaux ne reste pas longtemps bridée et ils vont s'acharner à préciser les divers paysages dans lesquels Eon est censé avoir vécu. Dès avant 1789, un recteur de Concoret, l'abbé Guillotin, établit une relation entre les quelques vestiges de constructions que l'on aperçoit au lieu-dit Belanton et Eon de l'Etoile qui, forcé de quitter Concoret avec ses disciples, ne se serait pas adapté à son nouvel ermitage de Belanton et « en fut tellement affecté qu'il tomba dans des égarements d'esprit ; il se mit à prophétiser et à débiter des extravagances » (6). Par la suite, d'autres lieux seront arbitrairement rattachés à son souvenir : à Loudéac, le *Dictionnaire* d'Ogée-Marteville (7) restitue sa maison natale au coin de la grande place, « de peu d'apparence », elle aurait été rasée vers 1780 ; d'autres remarquent le village nommé la Fontaine Yon ou la Fontaine Eon dans la paroisse de Saint-Barnabé, une ancienne trêve de Loudéac, ou le lieu-dit la Belle-Etoile, toujours à Loudéac, sur l'emplacement de la sous-préfecture. Pour revenir à la forêt de Paimpont, l'abbé Mahé dans son *Essai sur les Antiquités du Morbihan* paru en 1825 à Vannes, au prix d'un grossier subterfuge que la croyance en l'existence d'une vaste « forêt centrale » (8) autorise, le fait naître dans la

(5) LEVOT, *Biographie Bretonne*, tome 1, page 677.

(6) Registre manuscrit de l'abbé Guillotin, cité dans Bellamy, *op. cit.*, pages 419-423.

(7) *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, 2^e édition, article Loudéac.

(8) Le *Poutrocoët* ou *Pagus trans sylvam* : vaste domaine forestier qui aurait recouvert une bonne partie de la Bretagne intérieure sans solution de continuité, avant les grands défrichements de l'ère médiévale, de Rennes à la presqu'île de Crozon. La Borderie y voyait l'un des éléments déterminants de la géographie historique de la Bretagne romaine, essentiellement tournée vers la mer, puis encore bas-médiévale, comme en témoigneraient certaines chartes du cartulaire de Redon et des Vies de Saints. La critique moderne a fait justice de ces hypothèses attrayantes : COUFFON (René), *Toponymie bretonne : la Forêt centrale. Les Plous, Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, tome XXVI, 1946, pages 19-39.

paroisse de Concoret où une rue porte son nom, « car alors la forêt de Loudéac s'étendait plus qu'aujourd'hui et faisait partie de la forêt de Brécilien, dont l'étendue n'était pas petite » (9). S'appuyant sur de soi-disant traditions locales et sur des réminiscences littéraires, le même auteur intègre sans sourciller Eon au merveilleux de la Forêt : « Tandis que cet homme extraordinaire était campé dans la forêt de Brécilien, il conduisait nuitamment les sectateurs qu'il avait à Concoret près de la fontaine de Baranton, pour y célébrer avec eux ses orgies, et comme il passait pour magicien et que d'ailleurs ces assemblées nocturnes ressemblaient au sabbat, les habitants de Concoret reçurent le nom de sorciers qu'ils ont porté jusqu'à ce jour et qu'ils porteront longtemps encore ». Malgré les protestations de bonne foi de l'abbé, nous sommes ici en plein roman.

Ces légendes topographiques écloses au hasard des similitudes, vraies ou inventées, des noms, sont bien innocentes en définitive, et mêmes sympathiques. Mais il est d'autres analyses de la carrière d'Eon de l'Etoile qui débouchent sur un terrain proprement politique car cet obscur épisode de l'histoire médiévale de la Bretagne fournit prétexte à dénonciations virulentes du... communisme ! Cela se comprend facilement si on veut bien se souvenir qu'au siècle passé l'histoire et l'archéologie locales sont le monopole de hobereaux, d'ecclésiastiques et de bourgeois bien pensants qui ont à la fois des loisirs et l'amour du passé de leur petite patrie. Pour eux, Eon devient un précurseur des doctrines révolutionnaires qui corrompent le monde des villes et contre lesquelles il importe d'innoculer les paysans en leur en démontrant l'inanité, et les risques de pillages et de partages des biens qu'elles portent en elles.

L'abbé Mahé, déjà cité, est le premier à mettre en parallèle Eon et le péril révolutionnaire qui menace les richesses et les âmes des Chrétiens : parmi les hérétiques, « il y en a plusieurs qui semaient dans le peuple des principes d'immoralité et de sédition, ou qui étaient coupables de vols, d'incendies ou d'assassinats. Tels étaient les Manichéens, les Albigeois et tels étaient aussi les Eonistes ». Il n'y a donc ni cruauté ni intolérance

EVEILLARD (Jean-Yves), *La voie romaine de Rennes à Carhaix*, Brest, 1975, 135 pages, et spécialement le chapitre IX : le mythe de la Forêt centrale armoricaine, pages 111-117.

(9) D'après Bellamy, *op. cit.*, page 460.

à les punir sévèrement puisqu'ils menacent l'ordre établi, que Dieu a voulu. Derrière la figure d'Eon, ce sont les « partageux » de 1793 et tous les ennemis de la foi catholique qui sont visés. L'attaque la plus directe viendra pourtant de Levot : « Eon n'est rien d'autre que l'apôtre du communisme pur au Moyen Age... Il proclama la maxime : « Tout est à tous ». Quand on invite ceux qui n'ont rien à se partager les biens de ceux qui possèdent, on allume aisément des convoitises, et, si les circonstances s'y prêtent, on a chance d'être suivi ». Quelques années plus tard, la même haine sociale aurait pu se retrouver presque mot pour mot dirigée contre les Communards vaincus. Mais on pourrait aussi demander à Levot où il a pu trouver dans la documentation préservée la fameuse maxime qu'il impute à Eon...

Aussi ce jugement péremptoire a pu être discuté avec succès par des hommes contre Arthur de la Borderie, certes défenseur acharné de l'ordre social et moral, mais aussi historien de talent. Il conclut sévèrement les quelques pages consacrées à Eon de l'Etoile dans sa monumentale *Histoire de Bretagne* (10), en se refusant toutefois à voir en lui un apôtre du communisme. Il reste que cette conception « politique » a imprégné peu ou prou la plupart des auteurs qui se sont depuis lors intéressés au sujet : ainsi, en dernier lieu, François Le Bour'his-Kerbiziet qui diagnostique un anarchiste invétéré au terme d'un article dont le titre seul est significatif : « Eon de l'Etoile, hérésiarque breton du XII^e siècle et précurseur communiste » (11). A l'inverse, parcourant les départements de la ci-devant Bretagne au plus fort de la Terreur montagnarde, Joseph La Vallée, marquis de Bois-Robert mais ardent jacobin, voit dans Eon la parfaite illustration du fanatisme : « Il n'est qu'un monstre que la nature n'atteignit jamais ; et c'est le fanatisme. Le XII^e siècle vit naître le plus fou, le plus imbécile, et le plus opiniâtre des sectaires... Plus l'ignorance était profonde, plus il trouva de sectateurs... Qui des deux fut le plus ridicule ou d'Eon qui rêvait la Divinité, ou du pape Eugène III qui voulut juridiquement le condamner à passer pour un démon ?... Les questions du vicaire de Jésus-Christ sont aussi absurdes

(10) LA BORDERIE (Arthur de), *Histoire de Bretagne*, tome 3, pages 210-214.

(11) Article paru dans *La Nouvelle Revue de Bretagne*, tome 1, 1947, pages 124 et sq.

que les réponses d'Eon sont extravagantes » (12). Après cette condamnation sans appel de l'Église catholique, personne ne pouvait décidément plus songer à réhabiliter Eon et ses compagnons, et rares sont les travaux qui essaient de faire la part des choses.

Dans une note de sa *Métropole de Bretagne* (13), l'abbé Duine a dégonflé l'affaire, un peu trop d'ailleurs, et indiqué une piste de recherche dans le domaine de l'histoire des mentalités : « Othon de Frisingue bavarde sur l'éounisme, William de Newbridge nous a conservé des cancans bons à retenir au moins comme indicatifs de la puissance de superstition sur les cervelles médiévales ». Depuis la solide synthèse de Vernet pour le *Dictionnaire de théologie catholique* (14), des recherches fondées sur une problématique renouvelée ont été entreprises par Norman Cohn dans *Les Fanatiques de l'Apocalypse* (15) et par Nora K. Chadwick dans son ouvrage consacré à la Bretagne ancienne (16), tandis que les allusions à Eon de l'Etoile vont se multipliant (17). Malgré leur intérêt, il nous semble encore possible et souhaitable d'explorer plus à fond le dossier textuel le concernant dans l'espoir de restituer cet épisode aussi décapé que faire se pourra de la gangue de scories qui l'obscurcit.

*
**

De quels documents d'époque disposons-nous pour ce faire ? Nous n'avons retenu que ceux qui font expressément mention

(12) LA VALLÉE, *Voyage en Bretagne (1793-1794)*, réédition Morvran, Berrien, 1978, page 62. Ouvrage paru par fascicules dans le *Voyage dans les départements de la France*, par Brion, 1792-94.

(13) DUINE (abbé François), *La Métropole de Bretagne*, Paris, 1916, 221 pages. Les remarques concernant Eon de l'Etoile forment la matière de deux notes : page 11, note 10, et pages 22-23, note 37.

(14) VERNET (François), article Eon de l'Etoile, dans le *Dictionnaire de théologie catholique*, tome V, colonnes 134-137.

(15) COHN (Norman), *Les Fanatiques de l'Apocalypse*, Paris, 1962, pages 47-49.

(16) CHADWICK (Nora K.), *Early Brittany*, Cardiff, 1969, pages 338-353. On trouvera aux pages 341-342 une traduction anglaise de la chronique de Guillaume de Newbridge.

(17) Pour ne mentionner que les travaux d'histoire régionale en langue française, DEVAILLY (Guy), *Rennes au Moyen Age*, dans *Histoire de Rennes*, Toulouse, 1972, pages 86-87. CHEDEVILLE (André), *Histoire du diocèse de Rennes*, Paris, 1979, pages 55-56.

d'Eon de l'Etoile. Ont ainsi été écartés une lettre d'Hugues d'Amiens, archevêque de Rouen, datée de 1147 et adressée au légat pontifical Albéric, évêque d'Ostie (18), lui rappelant comment ils avaient prêché de concert à Nantes contre des hérétiques et avec quel succès ; ou certains passages de Pierre le Chantre (19) se rapportant à des sectaires que l'on a voulu identifier sans preuves certaines avec Eon et ses compagnons.

En Bretagne même, on ne relève qu'une seule brève mention dans le *Chronicon Britannicum* publié par Dom Morice (20). Il faut donc aller puiser tous nos renseignements dans des sources extra-provinciales, ce qui se comprend d'ailleurs fort bien puisqu'Eon fut jugé à Reims par le concile général de 1148, en présence d'une foule nombreuse. Il doit d'ailleurs sa célébrité plus à cette dernière circonstance qu'à la liste de ses méfaits. Si le chiffre de mille évêques et abbés est exagéré, il devait y en avoir entre trois et quatre cents venus de toute la Chrétienté à l'appel du pape Eugène III (21) : d'Italie dans la suite pontificale, d'Espagne avec le primat de Tolède Raimond, d'Allemagne, d'Angleterre avec l'archevêque de Cantorbéry et plusieurs évêques, de France surtout. La qualité de l'assemblée est rehaussée par la présence de Suger, abbé de Saint-Denis et pour lors régent du royaume, et de Saint Bernard, la plus grande autorité spirituelle du temps. Devant tout ce beau monde, Eon parut bien ridicule et son hérésie incroyablement naïve comparée à celle de l'autre accusé dont le concile fit le procès, le subtil Gilbert de la Porée, évêque de Poitiers et ancien disciple d'Abélard, qui développait des arguments hétérodoxes sur le dogme de la Sainte Trinité. Aussi l'affaire de l'ermite breton fut-elle expédiée dès le premier

(18) *Recueil des Historiens des Gaules*, tome XII, page 558. Cette hérésie était à la fois anti-ecclésiastique, anti-sacerdotale et anti-sacramentelle, ce qui n'est pas contradictoire avec ce que nous connaissons des théories d'Eon.

(19) *Verbum abbreviatum*, chapitre LXXVIII, dans MIGNE, *Patrologie Latine*, tome CCV, colonnes 229 et 545.

(20) Dom MORICE, *Preuves pour l'histoire ecclésiastique de Bretagne*, tome 1, colonne 5.

(21) *In hac synodo Archiepiscopi, Episcopi et abbates usque ad mille centum resedisse dicuntur*, note un des continuateurs de la *Chronique* de Sigebert de Gembloux (*Ex auctario Gemblacensi*, dans *Recueil des Historiens des Gaules*, tome XIII, page 274). HEFELE-LECLERCQ, *Histoire des Conciles*, tome V, 1^{re} partie, pages 823-824, Paris, 1912, retiennent le chiffre de quatre cents participants pour ce concile général dont les actes sont malheureusement perdus.

jour, avant que ne commencent les choses sérieuses. Mais, de façon paradoxale, Eon tire tout son prestige du fait que sa balourdise parvint à dérider la docte assemblée quand le pape lui eût demandé qui il était (22), et les chroniqueurs ont trouvé la chose si drôle qu'ils nous l'ont transmise. Jugé en Bretagne ou dans un cadre moins solennel, Eon aurait couru le risque de disparaître à tout jamais dans le silence des textes et dans l'oubli des mémoires.

Il y a peu de choses à tirer des différents continuateurs de la *Chronique* de Sigebert de Gembloux (23) qui sont très laconiques. Au vrai, nos sources sur Eon de l'Étoile sont au nombre de deux, heureusement indépendantes l'une de l'autre. Aucun de ces deux auteurs n'était présent à Reims, mais ils fournissent des informations assez sûres et s'accordent sur l'essentiel malgré des tempéraments d'écrivain bien différents.

Guillaume de Newbridge est un moine anglais qui vit retiré dans le prieuré du même nom avant de mourir chanoine de Saint-Augustin de Cantorbéry au début du XIII^e siècle. Témoignage indirect et tardif, il dit pourtant tenir ses renseignements de plusieurs témoins oculaires dont un ancien sectateur d'Eon qui expie ses fautes en visitant les lieux saints d'Angleterre (24). Otton de Freising porte le nom de son évêché bavarois et en 1148, tandis qu'Eon comparaisait devant ses juges, il était en Asie Mineure où il joue un rôle de premier plan dans la Croisade germanique car c'est un personnage de la plus illustre extraction :

(22) *Ad haec risit universa synodus, derisitque hominem tam profunde datum in reprobum sensum*, dit Guillaume de Newbridge, *Rerum Anglicarum libri quinque*, dans *Recueil des Historiens des Gaules*, tome XIII, pages 97-99.

(23) *Ex Auctario Gemblacensi*, dans *Recueil des Historiens des Gaules*, tome XIII, pages 273-274 ; Robert du Mont, *idem*, page 291 ; Robert le Prémontré, *idem*, page 332. Tous ces textes sont reproduits en annexe par Bellamy, *op. cit.*

(24) *Audivi quodam venerabili viro qui interfuit dum haec agerentur, quod audierit illum qui... Nam sicut post modum per quosdam audivimus qui in ejus fuerant comitatu, eoque sublato, tanquam agentes poenitentiam per orbem vagabantur. Guillelmus Neubrigensis, Neuburgensis ou de Novoburgo* naquit à Bridlington dans le comté d'York en 1136 pour mourir en 1208. Il écrivit sur le tard ses *Rerum Anglicarum libri V* ou *Historia Anglicana* en cinq livres, couvrant la période 1066-1198 selon MOLINIER (Auguste), *Les sources de l'histoire de la France*, tome II, et POTTHAST, *Bibliotheca Historica*, tome I, page 559.

demi-frère de l'empereur Conrad, il est l'oncle de l'empereur Frédéric I^{er} dont il rédige les *Gesta* vers 1157-1158 (25), et c'est aux chapitres LIV et LV de ce livre qu'il mentionne Eon de l'Etoile. Généralement très bien informé, ce grand seigneur est beaucoup moins porté sur le merveilleux que le crédule moine anglais, et il a pu facilement rencontrer des ecclésiastiques présents à Reims.

Tous ces textes, quelle que soit leur valeur intrinsèque, sont hostiles à Eon dont on ne perçoit la pensée, comme celle de tous les autres hérétiques du Moyen Age (26), qu'à travers le prisme déformant des écrits de ses adversaires. Il serait donc illusoire d'espérer en tirer la véritable doctrine d'Eon, s'il en eût une. Tout ce qui est dit à son sujet doit être accepté avec précaution mais un fond de vérité doit exister à l'origine de ces textes.

*
**

Quelques points concernant la biographie d'Eon de l'Etoile semblent établis. D'abord ses origines. Il est breton, né dans le pays de Loudéac (27), issu d'une famille de petite noblesse : Guillaume de Newbridge rapporte les fréquentes visites de ses parents venus pour le ramener à la vraie foi, entre autres celle d'un chevalier à l'écuyer duquel le Diable joue une bien mauvaise

(25) L'évêque Otton, né vers 1111, est le fils du Margrave d'Autriche Léopold le Pieux et d'Agnès, fille de l'empereur Henri IV et veuve de Frédéric de Staufen. Il commande le corps des Croisés germaniques écrasé par les Turcs sur les contreforts du mont Cadmus en Asie Mineure et échappe de peu à la mort lors de cette bataille. Devenu cistercien à Morimond, puis élu évêque de Freising en Bavière, il écrit un *Chronicon* en huit livres dont le titre véritable est : *De duabus civitatibus*, entre 1143 et 1146, puis les *Gesta Friderici Imperatoris*, avant de mourir le 21 septembre 1158 à Morimond.

(26) On sait que l'Inquisition détruira systématiquement tous les livres hérétiques par mesure de prophylaxie. D'ailleurs, les sectateurs se réfugient le plus souvent dans le mystère, CHIFFOLEAU (Jacques) et BARTHÉLÉMY (Denis), La notion de clandestinité au Moyen Age d'après les sources ecclésiastiques, dans *Clandestinité et histoire*, Privat, 1979.

(27) *Eudo dicebatur, natione Brito, agnomen habens de Stella* (Guill. de Newbridge). *Eudo erat nomine de pago Lodiace ortus (Chronicon Britannicum). Haeresis Eunitarum intra Britannias pullulat. Horum princeps erat quidam perversae mentis, Eonus nomine (Ex Auctario Gemblacensi). Haereticus quidam de Britannia... Eon enim dicebatur* (Robert le Prémontré). Son nom est celtique, même si une origine germanique n'est pas à exclure : voyez la note de FLEURIOT (Léon) dans les *Annales de Bretagne*, tome LXXIX, décembre 1972, page 823.

farce pour le punir de sa cupidité (28). Eon bénéficie peut-être de complicités dans son milieu : pendant plus de deux ans (29) il vit en hors-la-loi sans qu'aucune troupe ne soit capable de mettre la main sur lui. Ses poursuivants ont-ils fait montre de tout le zèle nécessaire ? Ou bien est-il discrètement protégé par des seigneurs peu mécontents de voir reprendre brutalement aux hommes d'Eglise ce que leurs ancêtres leur avaient imprudemment légué ? La lutte contre la simonie est alors au programme de l'Eglise militante et les nobles sont les premiers lésés par ce qu'il est convenu d'appeler la réforme grégorienne, dont le rythme s'accélère précisément en Bretagne dans la première moitié du XII^e siècle.

Toutes les sources s'accordent sur le nom d'Eon (*de Stella*). Faut-il en rechercher l'origine dans une famille de l'Etoile, ou indiquerait-il plutôt un penchant à la méditation astrale, une pensée cosmologique ? Faute d'éléments de preuve suffisants, le débat n'est pas clos. Signalons toutefois qu'il existe un précédent : un disciple de Bernard de Tiron, Pierre de l'Etoile, fonde en 1901 un établissement érémitique à Font-Gombaudo sur la rive gauche de la Creuse (30).

Il ne faut pas attendre des chroniqueurs un portrait objectif d'Eon, mais le vocabulaire qu'ils emploient peut traduire une certaine réalité. « *Homo illetteratus et idiota* », « *vir rusticus et illiteratus* » (31) avaient dans leur esprit une acception plus précise qu'il n'y paraît et marquent qu'Eon n'est pas clerc de grande culture, non qu'il soit ignorant ou « illettré » au sens actuel du mot. Le Poverello aimait à s'appliquer à lui-même, non sans humour, le qualificatif d'« *idiota* », c'est-à-dire de peu ou

(28) *Accedebant ad eum plerumque noti ejus et propinqui, erat enim non infimi generis... Denique fertur quemdam militem propinquum illius pestiferi accessisse ad eum, et simpliciter monuisse... Propinquus, inquit, noster es, sume de nostro quod et quantum vis.* Mais le chevalier se méfie et refuse cette offre alléchante ; bien lui en prend, car son écuyer succombe à la tentation et obtient, malgré les exhortations de son maître, un superbe épervier qui lui saisit aussitôt le poignet et l'entraîne vers les Enfers, car c'était en réalité le Diable et non un oiseau.

(29) Il défraye la chronique dès 1146, comme l'attestent le *Chronicon Britannicum* et un continuateur de Sigebert de Gembloux (*Ex Auctario Gemblacensi*) ; il ne sera arrêté et jugé qu'en 1148, lors de la première séance du concile de Reims qui se tient le dimanche du *Laetare* ou quatrième dimanche du Carême, soit le 21 mars de cette année.

(30) HUBERT (Jean), L'érémitisme et l'archéologie, *L'eremitismo in Occidente nei secoli XI e XII*, Milan, 1965, page 481 et figures 13 et 14.

(31) Guill. de Newbridge et Otton de Freising respectivement.

de pas scolarisé. Eon n'a donc pas été aux écoles, il n'est pas initié aux subtilités de la scolastique, mais, plus simplement, comme beaucoup de nobles, il est capable de déchiffrer une page d'écriture, « ignorant au point de savoir à peine ses lettres » (32), teinté malgré tout des rudiments d'une culture écrite et d'un peu de latin.

Plusieurs indices portent à croire qu'il avait quitté le monde pour embrasser la condition monastique et vivre en ermite dans la forêt de Brocéliande. Otton de Freising le présente comme « *pene laicus* », ce qui suppose qu'il est aussi un peu clerc. Il ne devait pas être prêtre, nos sources n'auraient pas manqué de lui en faire grief (33). Ermite seulement. Un fait l'indique clairement. Lors de son procès à Reims, Eon parut avec un bâton bifourchu (34) : c'est cette forme inhabituelle qui attire l'attention, non le fait en soi. En effet, depuis les pères de la Thébaïde égyptienne (35), tous les ermites ont un bâton et cet usage est bien attesté dans la France de l'Ouest par les Vies de Bernard de Tiron et de Robert d'Arbrissel ; de ce dernier, le prieuré Sainte-Marie de Fontevraud conserve encore une précieuse relique, le bâton avec lequel le saint avait désiré être enterré (36). Il est donc clair qu'Eon paraît avec l'insigne des solitaires de Dieu, mais revu et corrigé à sa manière, ce qui surprend ses juges, et qui pis

(32) *Qui cum esset idiota et ipsos apices litterarum vix agnosceret, tamen polluto ore, de divinis tractabat et disputabat (Ex Auctario Gemblacensi).*

(33) Du moins, ni Guillaume de Newbridge, ni Otton de Freising n'en disent rien ; par contre, l'anonyme de Gembloux y fait allusion : *absque sacris ordinibus Missas celebrabat indigne, ad errorem et subversionem perditorum hominum*, mais son témoignage ne peut être accueilli sans méfiance, car il semble vouloir tracer d'Eon le portrait robot de l'hérétique de son temps, sur le modèle supposé des Cathares sans doute.

(34) *Habebat autem in manu sua baculum inusitae formae ; in superiori scilicet bifurcum* (Guill. de Newbridge).

(35) Saint Paul et saint Antoine s'appuyaient sur des bâtons, selon la *Vita Patrum*. Sur l'habit des ermites, nu-pieds, vêtus de la seule *melota* (peau de mouton ou de chèvre), on consultera GOUGAUD (Dom Louis), *Ermîtes et reclus*, Ligugé, 1928, pages 18-19, et DELARUELLE (Etienne), *Les ermites et la spiritualité populaire, L'eremitismo...*, *op. cit.*, page 223. Sur les ermites de l'Ouest de la France, le chanoine RAISON avait laissé d'abondantes notes au moment de son décès. Elles ont été mises en forme, sous nom commun, par Louis NIDEREST, *Annales de Bretagne*, 1948, pages 2-45, puis reprises par BECQUET (Dom Jean), *L'eremitisme cléricale et laïque dans l'Ouest de la France, L'eremitismo...*, *op. cit.*, pages 182-202. Pour l'Anjou voisin, BIENVENU (Jean-Marie), *Aspects préfranciscains de l'eremitisme et de la prédication itinérante dans la France de l'Ouest, Etudes sur la Pauvreté*, pages 27-36.

est, il s'en livre à une exégèse ahurissante, ce qui achève de le condamner à leurs yeux.

Plusieurs hypothèses peuvent être proposées sur ce bâton. Otton de Freising écrit : « *Productus fuit Eon cum scriptulis suis* ». « *Scriptulā* » est ambigu et ne figure pas au glossaire de Du Cange ; il pourrait signifier d'abord des lignes tracées, puis par dérivation une pièce écrite (37). Félix Bellamy nous offre deux interprétations : soit quelques points de repaire écrits à l'avance pour sa défense, soit d'y voir « tant à cause de sa forme que des figures qui y étaient tracées, un bâton de magicien, un instrument de sortilège, par la vertu diabolique duquel il comptait peut-être dominer le concile » (38). Mais la forme du bâton suggère autre chose : le Diable est souvent représenté au Moyen Age comme un être cornu, et ce bâton bifide pourrait être d'essence diabolique, Eon ayant inversé la signification mystique du bâton de Salut en forme de Tau qu'a à la main le bon ermite (*Ezechiel*, IX, 6 : « Epargne quiconque portera le signe de tau », et *Apocalypse*, VII, 3). Il est également possible que tout cela ait été inventé après coup pour disqualifier Eon dans l'esprit des lecteurs et qu'il soit venu au concile avec un bâton de forme canonique.

Sur le contenu de ses errances théologiques, il n'y a guère de doute possible. Eon est le Fils de Dieu. Inutile de voir en lui un manichéen ou un cathare (39). Il est « celui qui viendra juger les vivants et les morts et le siècle par le feu » (40). Derrière l'anecdote qui peut être vraie (en entendant la Messe, Eon aurait confondu *Eum* et son nom prononcé *Eun*), il se cache une aspiration à la pureté, la même qui caractérise l'ensemble du mouvement érémitique, et une résurgence millénariste dans la croyance en la proximité de la fin des temps et du jugement final

(36) Il a été présenté à Paris en 1965, lors de l'exposition Trésors des églises de France.

(37) LEBAIGNE, *Dictionnaire latin*, 1886, cité par Bellamy.

(38) BELLAMY, *La forêt de Bréchiliant*, *op. cit.*, page 425.

(39) Opinion déjà réfutée par Charles MOLINIER dans le compte rendu d'un ouvrage allemand, *Revue Historique*, 1894, pages 155-164.

(40) *Per eum qui venturus est judicare vivos et mortuos, et seculum per ignem.*

des pauvres et des riches (41). Eon devenu le Justicier suprême dicte ses conditions à son Père : on n'a pas assez remarqué qu'il déclare que c'est lui qui impose ses volontés à Dieu, il lui suffit pour cela de tenir son bâton dans l'un ou l'autre sens. « Retenant les deux tiers du monde, je laisse l'autre tiers à Dieu » (42). Il est le principe actif, celui qui commande au gré de sa fantaisie. On comprend l'hilarité générale qui accueille de telles déclarations : les Pères du concile virent en lui un excentrique et hésitent à nommer hérésie ce fatras d'idées fausses, surtout le sévère Otton de Freising qui ne peut les comprendre ni socialement, ni intellectuellement (43). Mais le cheminement de la pensée d'Eon est cohérent à partir du moment où l'on admet son postulat de départ, et surtout elle intègre des éléments épars de la sensibilité populaire : aspirations à la pauvreté, à l'imitation christique et espoirs eschatologiques se conjuguent en effet en lui. Et son appel est entendu par de nombreux déracinés, des marginaux, pour qui il est bien le Fils du Dieu vivant dans lequel ils mettent tous leurs espoirs et versent toutes leurs frustrations.

Comme les autres ermites, Eon ne peut vivre dans une solitude absolue. Il ne lui est donc pas difficile de trouver des disciples parmi ceux que sa réputation d'ascète attire, peut-être parmi ces « boisilleurs » sur qui Marc Bloch a attiré l'attention des historiens depuis longtemps déjà (44). Au XII^e siècle la prédication n'est pas encore le monopole des prêtres : la charge d'âmes incombe à tout Chrétien qui a tant soit peu étudié les Ecritures, et en particulier à ces ermites qui trouvent sans mal

(41) Sur l'importance de ces courants millénaristes, voir, outre le livre de Norman Cohn déjà cité, ALPHANDERY-DUPRONT, *La Chrétienté et l'idée de Croisade*, Paris, 1954, spécialement aux pages 160-186 le chapitre sur l'eschatologie dans la discipline de l'ordre politique.

(42) *Res inquit, grandis mysterii est : quamdiu enim sicut nunc videtis duobus coelum capitibus suspicit, duas enim partes Deus possidet, tertiam mihi partem cedens. Porro si eadem duo superiora capita baculi submittam usque ad terram, et inferiorem ejus partem quae simplex est, erigam, ut coelum suspiciat, duabus mundi partibus mihi retentis, tertiam tantummodo partem Deo relinquam* (Guill. de Newbridge).

(43) *Haeretici honorem in vaccis populorum affectans. Nec haeretici nomine dignus.*

(44) BLOCH (Marc), *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*, Paris, réédition 1968, page 6. Sur les réalités troubles du monde de la forêt pour les hommes du Moyen Age, LE GOFF (Jacques), *La civilisation de l'Occident médiéval*, spécialement page 171. Sur son ambiguïté, la formule concise de RICHE (Pierre), *La vie quotidienne dans l'empire carolingien*, Paris, 1973, page 38 : « La forêt effraie, mais attire ».

les mots justes pour toucher un auditoire dont ils partagent volontairement la pauvreté matérielle. Pierre l'Ermitte est le plus célèbre de ces *Wanderprediger* (45). Eon se fit donc prédicateur et il y eut des hommes pour le suivre (46). Sur ceux-ci, aucune précision, sinon qu'ils étaient de basse extraction et formaient une troupe nombreuse, une multitude.

Eon aimait à s'associer plus étroitement des lieutenants en leur conférant des dignités bizarres, appelant l'un *Sagesse*, l'autre *Science*, un autre *Justice*, et beaucoup d'autres ainsi de suite (47). Faut-il y voir une réminiscence des théories gnostiques comme le premier Bertrand d'Argentré l'a cru (48), mais alors la culture théologique d'Eon serait grande, ce qui est douteux ; ou un millénarisme spiritualiste, les chefs du mouvement prenant leurs désignations des dons du Saint-Esprit ou des titres messianiques du Christ (49) ? Ils vivent tous revêtus d'habits royaux (50) : Eon est ainsi le roi des derniers jours entouré de sa Cour. Quel que soit le degré de véracité de tout ceci, il importe de noter que plusieurs de ses sectateurs refusèrent de confesser leurs fautes et d'abjurer leur foi en Eon, préférant plutôt mourir sur le bûcher que de se rétracter (51). Cette fidélité allant jusqu'au sacrifice

(45) GUIBERT DE NOGENT, *Gesta Dei per Francos*, c. 142. Pour Guibert, tout chrétien qui connaît un peu l'Écriture doit aussi l'enseigner. Voir Delaruelle, art. cit., pages 215-219, et d'un point de vue plus général, VAUCHEZ (André), *La spiritualité du Moyen Age occidental*, Paris, 1975.

(46) *Verbum praedicationis assumpserat* (Otton de Freising).

(47) *Discipuli vero ejus quos magnis insignerat nominibus, alium scilicet vocans Sapientiam, alium Judicium, alium Scientiam, et in hunc modum caeteros* (Guill. de Newbridge).

(48) BELLAMY, *op. cit.*, page 407, développe cette hypothèse en faisant référence à l'hérésiarque Valentin qui vivait en Égypte au second siècle et pour qui de l'immensité de Dieu émanent trente natures divines éternelles ou *Aeons*, du nom grec voulant dire éternité, auxquelles il donne des noms marquant leur attribut essentiel comme Profondeur, Pensée, Esprit, Vérité, etc... « La similitude de son nom n'aurait-elle pas, pour un peu, éveillé chez l'imposteur (Eon) l'idée de se comparer, lui et ses sectaires, aux Eons de Valentin ? »

(49) Comme le propose SÉGUY (Jean), *Les non-conformismes religieux, Histoire des religions*, tome second, *Encyclopédie de la Pléiade*, page 1251.

(50) *Videbatur autem esse circa eum ingens gloria, apparatus fastusque regius* (Guill. de Newbridge). Une trentaine d'années auparavant, l'hérétique flamand Tanchelm prend aussi des allures de monarque et se présente comme le Fils de Dieu.

(51) *Curiae prius et postea ignibus traditi, ardere potius quam ad vitam corrigi maluerunt... Illum qui Judicium dicebatur, cum ad supplicium duceretur, crebro dicentem : Terra findere ; tanquam ad oris imperium*

suprême donne à l'affaire une dimension religieuse certaine : Eon et ceux qui le suivent — pour partie au moins car beaucoup s'enfuirent après sa capture (52) — ne forment certainement pas une simple bande de voleurs. Dans leur esprit, un lien puissant, extra-humain, les attache au prophète qui prend dès lors figure de chef d'une véritable secte religieuse. Son Credo est simpliste, certes ; il n'en est pas moins révélateur d'un certain type de religiosité, d'un besoin de croyance, que les structures de l'Eglise officielle sont incapables de rencontrer.

La tactique des Eonites annonce toutes les guérillas futures. Depuis le fond des bois, cet horizon inquiétant du monde médiéval, repairant « dans des endroits déserts et loin des routes » (53), ils fondent sur les établissements ecclésiastiques qu'ils pillent avant de se replier avec le butin sur leur base-arrière. Eglises et monastères, leurs proies favorites, fournissent par leur choix même une bonne illustration du caractère para-religieux de leurs motivations : même si on peut penser que l'accent est mis sur les vols que subissent ces établissements du fait de l'origine cléricale de toutes les sources, il demeure que de tels objectifs ne peuvent être imputés au hasard seul ou à l'absence de défenses militaires réelles. Ils témoignent sans doute possible de la volonté d'Eon de saper les supports matériels d'une institution qu'il abhorre, ou tout au moins de vivre à ses dépens puisqu'il la considère comme vaine.

Mais cela se fait sans trop de violence physique, sans mort d'homme en tout cas, que nos sources n'auraient eu aucun intérêt à cacher. Ce caractère bénin des agressions imputées aux Eonites amène à poser une autre question, à savoir, quelle est la portée exacte des agissements d'Eon et de sa bande ? S'ils avaient effectué des pillages sur une grande échelle, cela se saurait ! Forcer une église ou un monastère est acte suffisamment sacrilège pour laisser

terra aperienda esset, et devoratura sicut Datan et Abiron, hostes ejus. Tanta vis semel infixi cordibus erroris fuit (Guill. de Newbridge).

(52) *Levi negotio a Remensi archiepiscopo comprehensus est, et populus quidem stolidus qui eum sequibitur dilapsus est. Porro discipuli qui arctius ei adhaerebant, ejusque cooperatores exstiterant, cum ipso capti sunt* (Guill. de Newbridge). L'archevêque de Reims dont il est question est Samson qui régna de 1140 à 1161 (*Gallia Christiana*, tome IX, colonnes 84-88).

(53) *Interdum vero morabatur cum suis omnibus in locis desertis et inviis, moxque instigante Diabolo erumpebat improvisus, ecclesiarum maxime et monasteriorum infestator* (Guill. de Newbridge).

des traces dans les chroniques. Or, tous les méfaits de la secte nous sont présentés sous un jour vague : aucun nom n'est donné, aucune précision de temps ni de lieu. Seul le *Chronicon Britannicum*, mais son texte est segmenté par des lacunes gênantes, suggère qu'Eon de l'Etoile peut avoir tourné l'essentiel de son activité contre les ermites des forêts bretonnes (54), ses anciens confrères, les tenants d'un Dieu dont ils ne veulent pas admettre qu'il est le Fils. Dans ces conditions, il devient évident que contraindre quelques ermites ou chaparder dans les églises de la région ne peut laisser beaucoup de traces écrites car cela relève d'un quotidien trop étriqué pour intéresser les chroniqueurs qui sont tous par ailleurs, rappelons-le, étrangers à la Bretagne et même à la France de l'Ouest. Les noms de ces ermites malmenés par Eon ne sont pas rapportés par le *Chronicon Britannicum* : leur renommée était toute locale et s'éteignait avec leur mort ou leur départ du Désert (55). Voler un ermite est sans doute un crime, mais cela ne peut suffire pour faire vivre dans le luxe et l'oisiveté une troupe nombreuse : Eon n'est donc pas à la tête d'une « multitude » d'hommes ; sa bande renferme sans doute trois ou quatre compagnons, vraisemblablement une dizaine et peut-être un peu plus, mais guère plus de fanatiques convaincus. Ce qui ne signifie pas qu'à l'occasion il ne puisse être suivi d'un peuple de rencontre beaucoup plus nombreux, tant les difficultés qui s'accumulent en ces années de misère (56) rendent le terrain propice aux illuminés disposant d'un certain charisme personnel. Mais sur le strict plan des faits, la mise au point de l'abbé Duine

(54) « (lacune) *cremantur, quibusdam gladio et fame peremptis, et aliae multae heremitarum mansiones in Brefelien et aliis forestis quodam heretico ipsas forestas cum multis sequacibus habitante quem... (lacune) tantum sequebantur* ». Pierre LE BAUD, *Histoire de Bretagne*, 1638, page 182, traduit : « et en celui an selon les dits Annaux furent bruslées plusieurs maisons d'ermites en Brecelien et es autres forests ; et les habitants occis par faim et par glaive ; lesquels ermites ensuivaient l'erreur d'un hérétique habitant celles forests avec plusieurs autres complices qui l'ensuivaient ». Mais LA BORDERIE propose dans son *Histoire de Bretagne* une autre lecture qui met les destructions au compte des méfaits perpétrés par Eon et ses acolytes.

(55) L'érémitisme est alors pratiqué aussi bien par des laïcs que par des hommes d'église, prêtres ou simples clercs ; les moines les plus aguerris peuvent être autorisés par leur abbé à abandonner, temporairement ou définitivement, la vie cénobitique pour vivre dans la « *Theoria* » ou contemplation unique de Dieu. L'existence en solitaire était déjà prévue par la règle de Saint-Benoît.

(56) Voir note 67.

est sans doute proche de la réalité historique lorsqu'il écrit que « l'éounisme fut peu de chose » (57).

La guérilla poursuivie par Eon de l'Etoile se développe d'abord dans l'évêché d'Aleth-Saint-Malo (58), puis, sans doute traquée par le célèbre évêque Jean de Chatillon (Saint Jean de la Grille), la petite bande erre dans l'ouest de la France (59) avant d'être surprise par l'archevêque de Reims (60). Le concile accorde la vie sauve à son chef qui, confié au régent Suger, ne tarde pas à disparaître dans la prison où il est enfermé au pain et à l'eau (61). Certains de ses disciples choisissent la mort ; d'autres expient leurs fautes au long des chemins du pèlerinage pénitentiel (62). La conclusion pénale de cette affaire ne peut surprendre : les règles répressives ne sont pas encore strictement fixées à cette époque et l'Eglise se doit d'accueillir à nouveau en son sein tous ses fils égarés qui renoncent sincèrement à leurs erreurs. La clémence relative dont fait l'objet Eon se comprend également : il n'est pas responsable de ses actes puisque c'est le Malin qui les lui a insufflés. Seuls ceux, reconnus sains d'esprit, qui refusent de se repentir doivent périr car ils représentent une menace potentielle pour l'avenir, et un entêtement dans l'erreur qui est impardonnable. Pourtant il ne s'agit pas d'emboîter les pas du tribunal collectif qui entendit Eon et de le déclarer fou : il croyait simplement en son destin ; son comportement, et celui de ses amis les plus fidèles, rappelle celui des membres des sectes

(57) DUINE, *La métropole de Bretagne*, page 23.

(58) *Immo heresis perseverentia multi per diversas provincias, praesertim in Aletensi episcopatu (Chronicon Britannicum).*

(59) *Et interea quidem mira velocitate per diversas provincias ferebatur (Guill. de Newbridge). Circa Britanniam et Guasconiam (Otton de Freising).*

(60) Seul l'anonyme continuateur de la *Chronique* de Sigebert de Gembloux fait amener Eon de l'Etoile à Reims par un évêque de Bretagne : « in hac synodo adductus est supra dictus haereticus Eonus, et praesentatus Papae a quodam Britanniae episcopo (Ex Auctario Gemblacensi). Mais son récit semble reconstitué après coup sur des bases fragiles. Il est plus intéressant de noter qu'au XVI^e siècle Bertrand d'Argentré, qui plagie pour le reste Guillaume de Newbridge, le fait saisir par l'autorité légitime de la province : « et commanda le pape qu'il fût pris, à quoi fut donné ordre par l'archevêque de Reims, lequel par le moyen du Duc le fist surprendre en Bretagne, et fut amené au Concile » (*Histoire de Bretagne*, troisième édition, 1616, page 240). Voilà qui traduit bien les progrès de la notion d'Etat dans l'esprit d'un juriste de la Renaissance !

(61) Ici encore, seul l'anonyme de Gembloux s'écarte des autres auteurs en en confiant la garde à l'évêque breton qui l'aurait amené à Reims.

(62) Voir note 24.

d'aujourd'hui qui savent ne pas hésiter devant la prison pour témoigner de leur foi, quelque excentrique qu'elle soit. Leurs motivations psychologiques sont plus complexes qu'il n'y paraît, et folie est un mot vide de sens en ce cas. Il est bien inutile d'injurier encore une fois la mémoire d'Eon en reprenant à notre compte d'hommes du XX^e siècle cette accusation de folie...

*
**

Les hérésies, ou du moins les soupçons d'hérésie, pullulent en Bretagne vers le milieu du XII^e siècle et la hiérarchie épiscopale ne regarde pas sans méfiance tout ce qui se passe dans la péninsule. Certes les aspects les plus originaux du monarchisme celtique sont gommés depuis Louis le Pieux qui fit disparaître les règles scottiques, et les invasions normandes ont indirectement contribué à étendre et renforcer les influences ligériennes quand vint le temps de relever les couvents déchus et désertés. La réforme grégorienne a commencé tôt en Armorique et les efforts ne s'y relâchent pas, au contraire (63). Il n'empêche, la méfiance demeure. L'affaire de Dol subsiste, qui prétend au titre de métropole de Bretagne en bafouant les droits de Tours, et le concile de Reims de 1148 verra l'excommunication de deux évêques insoumis, ceux de Dol et de Saint-Brieuc. Pierre Abélard aussi était breton et ses compatriotes, envers lesquels il affiche d'ailleurs ouvertement son mépris (64), subissent peut-être le contre-coup de sa fâcheuse renommée. Un légat pontifical a dû se déplacer à Nantes pour y affronter des hérétiques dans le temps où Eon poursuivait sa carrière (65). Bref, la péninsule armoricaine,

(63) GUILLOTTEL (Hubert), La pratique du cens épiscopal dans l'évêché de Nantes, *Le Moyen Age*, 1974, pages 5-49. DEVAILLY (Guy), L'application de la réforme grégorienne en Bretagne, *Annales de Bretagne*, 1968, pages 293-316 ; du même, Les restitutions de paroisses. Bretagne et Berry : étude comparée, *Bulletin Philologique et Historique*, tome 2, 1968, pages 583-597.

(64) « J'habite un pays barbare (Saint-Gildas-de-Rhuis) dont la langue m'est inconnue et en horreur ; je n'ai de commerce qu'avec des peuples féroces ; mes moines n'ont d'autre règle que de n'en avoir point... J'éprouve chaque jour de nouveaux périls. »

(65) *Ibi tecum aspeximus cometem praecipiti lapsu in Occiduo ruentem, ruinam haeresis quae in Armorico tunc scatebat, te protestante, signantem. Ibi quidem coram orthodoxa praedicatione tua plebs haeretica stare non poterat, eorum Haeresiarches pertimuit, nec apparere praesumpsit.* Lettre dédicatoire d'Hugues d'Amiens à Albéric d'Ostie, qui précède le traité *Contra haereticos sui temporis* (*Patrologie Latine*, tome CXCII, colonnes 1255-1298) dirigé contre des hérétiques bretons du milieu du XII^e siècle, sans doute des clercs.

dans ses franges celtiques et forestières, reste un pays étrange et inquiétant dans l'esprit des clercs de haute culture. Le développement d'un puissant mouvement érémitique, qui échappe en grande partie au cadre de l'organisation ecclésiastique, les renforce dans leur sentiment d'avoir à faire face à un pays toujours à la limite de l'orthodoxie. Son origine géographique a certainement joué contre Eon. Otton de Freising le dit clairement : plus on s'éloigne du cœur de la France vers la Bretagne ou la Gascogne, plus les peuples deviennent naïfs et obtus (66). Remarque intéressante : la ségrégation sociale s'enrichit ici d'un clivage spatial, les lumières de la foi s'affaiblissent à la périphérie du monde chrétien occidental, les peuples y sont par nature plus crédules car plus barbares.

Les origines immédiates des succès de la prédication d'Eon de l'Etoile se trouvent sans doute dans les difficultés climatiques qui frappent la Bretagne et toute l'Europe depuis 1142. La famine est particulièrement marquée dans les années qui précèdent ses débuts dans l'action directe : des vents violents, des pluies abondantes et un froid exceptionnel, même durant l'été, compromettent les récoltes en 1144 et 1145, réduisant les pauvres à la mendicité, les condamnant à la mort dans les pays rhénans où « une multitude innombrable mourut de faim ». La disette persiste encore en Anjou en 1146 (67). Le *Chronicon Britannicum* l'atteste en Bretagne en 1144 : « en ce même an fut veüe la comète, et l'aer fut moult pluvieux et moueste, et les arbres stériles », pour reprendre la traduction qu'en donnait Pierre Le Baud (68). Dans ces conditions, Eon n'a guère de peine à trouver des auditeurs attentifs au milieu des paysans désorientés et des marginaux du monde rural qui ressentent durement cette catastrophe naturelle. Une chaîne de causalités se dessine : la famine fait le lit des mouvements de protestation sociale qui, habituellement au Moyen Age, s'expriment en des termes plus

(66) *Iste in angulis Galliae, id est, circa Britanniam et Guasconiam, eo quod remeitis ibi a corde Franciae populis, simplicitas, vel potius (ut ita dixerim) stulticitas, cui facile error obrepere solet, abundat.*

(67) Les études de climatologie historique se sont rapidement développées depuis l'œuvre pionnière de LE ROY LADURIE (Emmanuel), *Histoire du climat depuis l'an mille*, Paris, 1967. Pour le XII^e siècle, consulter ALEXANDRE (Pierre), Les variations climatiques au Moyen Age (Belgique, Rhénanie, Nord de la France), *Annales E.S.C.*, 1977, pages 183-197, qui confirme le caractère catastrophique de ces années.

(68) *Cometa visa, hyems tepida et arbores fuerunt steriles...*

religieux que politiques. Le dérèglement des consciences confrontées à la misère morale et physiologique entraîne soit un ressourcement des aspirations spirituelles sous forme d'une exaltation de la pauvreté évangélique, soit une prise de conscience confuse des injustices de ce monde qu'un chef charismatique peut médiatiser en proposant une vision nouvelle du monde. Eon a été l'un de ces chefs : il a su répondre, de façon bien sommaire, aux appels des hommes frustrés qui l'entouraient, et ceux-ci ont cru en lui et en son destin. Les souffrances des rustres sont le terreau sur lequel pousse son hérésie : c'est une affaire de paysans qui s'expriment par la violence primaire, par le vol et le pillage.

Mais Eon, lui, n'est pas un fils de paysans. Il est issu d'une famille chevaleresque. La contradiction n'est qu'apparente : pour pouvoir expliciter les frustrations et les espoirs de tous, il faut disposer d'un minimum de bagage intellectuel, de mots, de concepts qu'aucun paysan ne peut formuler dans la Bretagne du XII^e siècle de façon à peu près cohérente. Eon était teinté de cléricature ; par sa pauvreté volontaire, il devait jouir d'un certain prestige, renforcé par ses origines nobiliaires, auprès des vrais pauvres qui venaient le visiter ; et sa vision de la pauvreté peut avoir été plus concrète qu'on ne l'imaginerait de prime abord.

Se pose ici en effet le problème du déclassement social des fils trop abondants de la petite chevalerie. Si cette classe tente de maintenir son rang en France en sauvegardant l'unité des patrimoines d'une génération à l'autre en recourant à la restriction volontaire du nombre des mariages et à l'institution du droit d'aînesse (69), il en va différemment en Bretagne. C'est en 1187 seulement que *l'Assise au Comte Geoffroy* (70) tente de restreindre les risques de pulvérisation des patrimoines nobiliaires, mais elle reste contractuelle et ne s'applique qu'à l'aristocratie des barons, quand ils le veulent bien. Comme dans le Midi, la prolifération des lignages et la coutume du partage égalitaire entre

(69) Cette évolution des sociétés nobiliaires dans le sens d'une fermeture des structures lignagères a été mise en relief par DUBY (Georges), *La société mâconnaise aux XI^e et XII^e siècles*, seconde édition, Paris, 1971, et dans divers articles fondamentaux réunis dans *Hommes et structures du Moyen Age*, Paris, 1973.

(70) PLANIOL (Marcel), *L'Assise au Comte Geoffroy*, Paris-Rennes, 1888, 102 pages. Point de vue nuancé par GUILLOTTEL (Hubert), La dévolution de la seigneurie de Dol-Conbour aux XI^e et XII^e siècles. Contribution à l'étude des successions seigneuriales en Bretagne avant l'Assise au Comte Geoffroy, *Revue Historique du Droit Français et Etranger*, 1975, 1, page 190.

tous les héritiers mâles entraînent leur appauvrissement graduel. Eon de l'Etoile est peut-être un de ces « jeunes » malchanceux, incapables de fonder à leur tour un foyer, qui ne trouvent d'exutoire que dans la Croisade, la captation d'une riche héritière ou, et c'est la voie la plus commode, le retrait ostentatoire hors du monde séculier. En s'identifiant au Juge des vivants et des morts, Eon reprend pour son compte les mêmes aspirations à une redéfinition d'un monde bouleversé que ses compagnons viennent chercher en lui, et de chevalier devient prince d'un royaume d'illusion (71). Il reste que son action n'a pas été à la mesure de son projet : il n'en avait sans doute ni la capacité ni les moyens. Et la fin des difficultés alimentaires a dû encore contribuer davantage à l'isoler dans son rêve désespéré.

En dernière analyse, tout nous ramène à l'étude de ce milieu érémitique dont Eon est surgi : marginal, il l'a été en choisissant ce mode de vie et en partageant la spiritualité ; mais il a été aussi marginalisé dès l'instant où il est sorti du champ de l'Eglise établie et des limites qu'elle tolérait aux ermites. Eon de l'Etoile reste un ermite, une brebis perdue égarée loin du troupeau ; il n'avait pas l'étoffe d'un réformateur ni celle d'un hérétique au sens plein du mot. C'est un paysan entouré de paysans, d'un « peuple de vaches » comme aurait dit Otton de Freising (72), au désarroi duquel il s'efforce de répondre d'une façon maladroite et sommaire. Point n'est besoin de voir en lui un fou, encore une fois.

**

Jusqu'ici nous nous sommes efforcés de reconstituer et de comprendre le sens de cette affaire. Il reste à aborder un dernier pan de l'analyse ; s'il n'est pas directement lié aux croyances de la secte, ce n'est pas pourtant le moins riche en enseignements. Il s'agit de voir comment les chroniqueurs ont réagi devant l'événement et selon quels schèmes de pensée ils en ont rendu compte.

Otton de Freising va droit au cœur du problème en rapportant la prétendue filiation divine d'Eon, mais pour le reste

(71) Tel est le sens que l'on peut donner aux vêtements « royaux » arborés par les Eonites, et au titre de « prince » que Otton de Freising donne à Eon.

(72) *Heretici honorem in vaccis populorum affectans.*

il se montre avare de détails. Aucune anecdote, aucune allusion aux rapports d'Eon avec le Diable, rien sur sa vie de partisan. Le résumé des faits n'entraîne aucune prise de position personnelle d'Otton puisqu'il hésite à le traiter comme un véritable hérétique, ce qui reviendrait à lui concéder des motivations plausibles. En fait, deux horizons intellectuels sont juxtaposés, celui d'un chef de paysans millénaristes et celui d'un prince de l'Eglise, presque rationaliste.

Les différents continuateurs de la *Chronique* de Sigebert de Gembloux ont des réactions d'un autre ordre : aussi avares de détails concrets, ils insistent sur de nouveaux crimes imputables à Eon. « Il célébrait la Messe d'une façon indigne sans avoir reçu les ordres sacrés... il ordonnait des évêques et des archevêques » (73) ; « il faisait de ses sectateurs des Anges et des Apôtres, et les appelait du nom des Anges et des Apôtres » (74). On lui reproche donc ses libertés, réelles ou inventées, à l'encontre des structures ecclésiales ; en filigrane apparaît une accusation nouvelle et très grave, celle d'avoir voulu jeter les bases d'une église parallèle, à l'image des diverses sectes manichéennes. Tout cela semble gratuit. Mais Robert du Mont(-Saint-Michel) ou Robert le Prémontré se taisent sciemment sur les crimes d'Eon de peur, disent-ils, que certains ne retombent dans les ornières du passé (75). Ce silence voulu signifie-t-il que la braise couvait encore sous les cendres de l'éonisme quelques années après la mort d'Eon ? Dénonce-t-il la pérennité du danger et le risque de voir ressurgir à tout instant des mouvements similaires ? Ou n'est-il qu'une clause de style placée là pour masquer leur ignorance des faits exacts et de leur portée ?

Le récit le plus riche demeure celui de Guillaume de Newbridge qui fait largement appel à des éléments de folklore

(73) *Hic, nefario ausu, absque sacris ordinibus, Missas celebrabat indigne, ad errorem et subversionem perditorum hominum. Episcopos etiam et Archiepiscopos suis, qui sibi adhaerebant, ordinabat. Multa quoque alia faciebat scelerata, et divinae legi contraria (Ex Auctario Gemblacensi).*

(74) *...et de suis quosdam quidem angelos, alios autem apostolos faciebat, et propriis Angelorum seu Apostolorum appellabat, quo plane signo et ipsum ex Manichaeorum officina produisse, possumus intelligere ex iis quae dicta sunt suo loco de Manichaeis (Robert le Prémontré).*

(75) *De cujus incantationibus et phantasiis et factis et dictis, melius est silere quam loci (Robert du Mont). Quanta autem turpia et execrabilia agant in abscondito haeretici illi qui vocantur Eunitae, id est sequaces Euni, bonum est silentio tegere, ne horrorem incutiant, vel etiam errorem generent infirmis auditoribus (Ex Auctario Gemblacensi).*

et à la démonologie. Les renseignements qu'il donne sur Eon et sa bande composent le portrait d'un anti-ermite, s'opposant trait pour trait à ce que doit être un ermite véritable. Le solitaire vit dans la pauvreté ; Eon, lui, vit dans le luxe et l'opulence, entouré d'un faste royal, vêtu somptueusement, donnant des habits précieux à ses amis (76). L'ermite travaille de ses mains pour se nourrir ; les Eonites vivent dans l'oisiveté entre deux expéditions de pillage (77). L'ermite se contente d'une nourriture frugale tirée de son propre potager, il est végétarien ; l'amour immodéré de son jardin est même le péché spécifique de l'ermite qui, sur une miniature de l'*Hortus Deliciarum* de l'abbesse Herrade de Landsberg (fin du XII^e siècle) (78), arrivé aux derniers degrés de l'échelle de perfection, chute en se retournant pour le regarder une fois encore avant de quitter la vie terrestre ; les sectateurs d'Eon dévorent des mets de prix, du pain en abondance, mais aussi des viandes et du poisson (79). Les banquets succèdent aux banquets. L'ermite a, enfin, volontairement rompu avec le monde et ses joies éphémères ; l'ascèse est pour lui, avec la prière, la voie du Salut éternel et son seul plaisir. Eon ne prie jamais mais, par contre, il ne dédaigne pas les distractions terrestres, la chasse en particulier puisqu'il possède au moins un magnifique

(76) *Et qui cum eo erant... pretiose indui, splendide opulari... in tantum ut plerique qui ad corripendum eum venerant, conspecta ejus non vera sed fantastica gloria, corrumperentur. Ostendit ei (à un chevalier de ses parents) in multiplica specie fantasticorum opum amplitudinem, ut blandiente visarum rerum illecebra caperetur* (Guill. de Newbridge).

(77) *Qui cum eo erant, sollicitudinis laborisque expertes... et in summa laetitia agere videbantur* (Guill. de Newbridge). Le travail manuel est normalement le lot de l'ermite : *provideat (heremita) ut, si fieri potest, de labore manuum suarum vivat*, indique la *Regula heremitarum* de l'anglais Richard Rolle mort en 1349. Bernard de Tiron apprend le métier de tourneur (*Vita*, 3, 227 et 228) et ses compagnons l'imitent : les convers, *artes quas noverant legitimas in monasterio exercere praecipit... Convenerunt fabri, tam lignarii quam ferrarii, sculptores et aurifabri, pictores et coementarii, vinitores et agricolae*, écrit Orderic Vital (*Patrologie Latine*, tome 188, colonne 642).

(78) Planche IX de l'édition *Straub* parue en 1877. Ce manuscrit fut brûlé en 1870 à Strasbourg : ses 336 miniatures ne sont plus connues, pour l'essentiel d'entre elles, que par des dessins. L'ermite est le personnage le plus élevé sur l'échelle de perfection. La gravure est accompagnée du commentaire suivant : *hic heremita falsorum heremitarum personam gerit, qui hortum suum excolens et superfluis cogitationibus plantationis suae intendens, ab oratione retrahitur et divinae contemplatione dulcedine sequestratur.*

(79) *...in promptu ejus erat, quotiescumque volebat, panes, carnes, pisces, et quique cibi lautiores* (Guill. de Newbridge).

épervier (80). Or la chasse est le passe-temps favori de la classe chevaleresque : il n'a donc rompu qu'en apparence avec les mœurs de sa classe. C'est un faux ermite, un ermite dépravé et oublieux de ses devoirs. Une sorte de renégat.

Tout ce que dit Guillaume de Newbridge peut ne reposer que sur des racontars suspects, peu importe. Sa description n'est pas innocente, elle est sous-tendue par un but apologétique précis : montrer en quoi Eon s'écarte radicalement de l'érémisme chrétien et, par là même, justifier ce dernier aux yeux de lecteurs peut-être trop enclins à généraliser les soupçons de déviance et d'hétérodoxie que suscitent le comportement et les croyances de certains ermites. Le mouvement érémitique est toujours paru suspect à beaucoup de clercs parce que sa mise en cause de la richesse et d'un mode de vie trop distant de la pauvreté évangélique les dérangeait dans leur confort et dans leur bonne conscience. Il n'est donc pas mauvais de rappeler à l'occasion que, s'il y a d'incontestables abus, ils restent l'exception et que, de toute façon, l'Eglise veille. Eon de l'Etoile prend ainsi figure d'un bouc émissaire : sa malheureuse destinée permet d'exorciser les risques inhérents à la profession érémitique avant qu'elle ne se stabilise dans des formes plus conventionnelles à Fontevraud ou chez les Chartreux (81). Plus tard, les ordres mendiants en recueilleront aussi l'héritage.

Guillaume de Newbridge ne fait aucune allusion au rôle des femmes parmi les Eonites. On sait pourtant que Robert d'Arbrissel les accueille libéralement et qu'il confie même la direction de Fontevraud à une abbesse (82). Eon de l'Etoile est plus prudent

(80) *Armiger vero ejus conspectum mirae pulchritudinis in propriam perniciem concupivit* (Guill. de Newbridge). Eon est encore proche de la noblesse par la violence qu'il déploie : les nobles ont les armes pour métier, tandis que le bon ermite est l'ennemi de toute violence : dans le Tristan en prose, il dérobe l'épée du chevalier pendant son sommeil ; Perceval le Gallois se désarme en approchant d'un ermitage.

(81) BLIGNY (Bernard), *L'érémisme et les Chartreux, L'eremitismo...*, *op. cit.*, pages 248-264.

(82) On trouve dans les pays celtiques de nombreux cas de cohabitation de reclus et de recluses, souvent mariés avant de quitter le monde. Par exemple, la *Vita Gundleii*, 6, pour le Pays de Galles (REES, *Lives of Cambro-British Saints*, Llandoverly, 1853, pages 148-149) ou, pour la Bretagne armoricaine, la légende de Saint Eflam et de Sainte Enora. Remarquons que Guillaume de Newbridge, pour exprimer la perversité d'Eon, emploie le verbe *debacchari* et le substantif *debacchatus* qui ont un sens très fort dans le latin du temps ; mais il ne fait aucune allusion à des homicides ou à des crimes et des débordements sexuels.

et ne regroupe autour de lui que des hommes : tant de crimes lui sont imputés que les chroniqueurs n'auraient pas pu passer sous silence le péché de la chair si le repaire de la bande avait été vraiment un lieu de débauche. Ses orgies se bornent à la jouissance d'habits d'apparat et au bien-manger ; elles ne débordent pas dans le domaine du sexe. Trace de refoulement religieux, ou réaction de paysans affamés qui trouvent dans la bombance matière à assouvir leurs sens ?

Le Démon est un personnage important dans la narration de Guillaume de Newbridge. Il intervient à plusieurs niveaux et sert de fil conducteur à l'explication de la dérive religieuse d'Eon de l'Etoile. C'est lui d'abord qui, en s'immisçant subrepticement dans son esprit, le dérange et lui donne mission d'amener d'autres hommes à leur perte (83). Mais il fournit aussi la logistique indispensable aux exploits néfastes de la secte, lui assurant le vivre et le couvert (84), lui permettant de se déplacer rapidement à travers le pays pour échapper aux recherches et multiplier les vols (85). Enfin le Démon intervient en personne pour prendre possession d'un écuyer imprudent et cupide qu'il entraîne en Enfer (86).

Deux thèmes principaux structurent le discours démonologique de Guillaume de Newbridge. Contrairement au Chrétien qui pêche les âmes pour les sauver, le Malin les prend par force ou par ruse (87). Il est le séducteur qui revêt de trompeuses apparences alléchantes, et non l'horrible personnage que voit dans son rêve Raoul le Glabre (88) et qui figure aux voussures des portails

(83) *Quidam vir pestifer, qui spiritu plenus diabolico, prestigiali astutia tam multos seduxerat, ut fretus sequentius numere, per diversa loca formidabilis aberraret. Homo illetteratus et idiota, ludificatione daemonum ita dementatus.*

(84) *Verum quod idem cibi non solidi, sed aëria fuerint, subministrantibus invisibiliter spiritibus aëris hujus.*

(85) *Et interea quidem mira velocitate per diversas provincias ferebatur.*

(86) *Cui ille : abjice cito quod portas, non enim est avis ut videtur, sed daemon sic transformatus : cujus verba veritas post modicum claruit. Cum enim insipiens nollet audire monentem, primo conquestus quod accipiter ille unguibus sibi pugnum fortius stringeret, mox ab eodem per manum in aërem sublevatus deinceps non comparuit.*

(87) *Quicumque forte ad eos accedens ex cibis eorum, vel modicum gustasset, ex participatione mensae daemoniorum mente mutata, spurcissimae multitudini continuo adhaerebat. Et quicumque ab eis aliquid in qualibet specie accepisset, periculi expers non erat.*

(88) RAOUL GLABER, *Les cinq livres de son histoire*, V, 1.

romans. L'abondance des mets est son arme favorite : il suffit de goûter un peu de sa nourriture pour avoir l'esprit perverti et oublier les saines croyances (89), mais cette nourriture ne nourrit pas. C'est là l'autre aspect de ses maléfices. Un simple rot à la fin du repas le plus plantureux suffit à faire renaître la faim, le besoin imprescriptible de manger encore et autant (90). Obsession de paysans jamais rassasiés (91) ! Ces aliments démoniaques sont en réalité un appât et la chaîne qui permet au Diable de s'assurer ses victimes. Des liens de dépendance, de servage s'instaurent : le besoin ne peut jamais être assouvi et l'emprise diabolique est chaque jour matérialisée par un acte à la fois réel et symbolique. C'est la situation du drogué en état de « manque » dans nos sociétés contemporaines. Ces thèmes développés par Guillaume de Newbridge trouvent leurs origines et dans les conditions de vie des paysans du Moyen Age qui ont bien souvent le ventre vide, même en dehors des périodes de famine, et dans la pensée folklorique : Brueghel illustrera encore au XVI^e ces motifs traditionnels des « vents », le pet, le rot, etc. et Rabelais y insiste à foison. Ils sont déjà présents dans l'imaginaire paysan au milieu du XII^e siècle quand un moine anglais se fait bien involontairement l'ethnologue de cette société rurale pour laquelle les documents sont rares et discontinus en Armorique. Eon de l'Etoile et ses camarades témoignent, tant par leur croyance que par leurs réactions de pauvres confrontés brusquement à une société d'abondance, de ce qu'est alors la condition paysanne ; ils en laissent au moins deviner certains aspects généralement occultés par les sources traditionnelles d'origine administrative.

*

**

« L'hérésie est une conclusion (*sententia*) émise par l'esprit humain, en contradiction avec l'Écriture Sainte, et qui est énoncée

(89) *Eratque per diabolicas prestigias tam potens ad capiendas simplicium animas, ut tanquam ex muscis araneorum opere irreditis, sibi multitudinem aggregaret. Ad capiendas magis quam pascendas animas.*

(90) *Quantacumque ex cibis illis repletionem modico ructu exinanitem, tanta mox sequebatur esuries, ut eosdem cibos illico repetere cogerentur. Quicumque forte ad eos accedens ex cibis eorum, vel modicum gustasset...*

(91) ROUCHE (Michel), La faim à l'époque carolingienne, *Revue Historique*, 1973, pages 295-320, a établi que la peur d'avoir faim était permanente, même dans l'aristocratie, et créait une véritable boulimie de nourriture.

publiquement et soutenue avec obstination : « *hérésie* » en grec, « *electio* » en latin » (92). Telle est la définition qu'en donne au XIII^e siècle le théologien Robert Grosseteste et, en ce sens, Eon de l'Etoile est bien un hérésiarque. Mais sa doctrine reste frappée du sceau indélébile de l'érémisme qui fleurit convultueusement dans la France de l'Ouest après l'an mille.

Ses aspirations à juger les vivants et les morts révèlent la force et l'impact populaire que rencontrent alors les mouvements messianiques et eschatologiques. L'idéal de Croisade y a puisé ses sources vives mais cet exutoire ne suffit plus, même en 1148, au moment où précisément les armes chrétiennes échouent dans leur tentative de reprendre Edesse aux Infidèles ; l'attente de la Jérusalem céleste se fait plus pressante et, à la faveur de difficultés alimentaires, un pauvre clerc inculte réveille les espérances latentes des paysans en se présentant à eux comme le Fils de Dieu. Son succès le dépasse et l'ermitte devient hors-la-loi, rançonnant les établissements religieux les plus pauvres et les plus mal défendus de la région. Son aventure finit piteusement, les chroniqueurs du temps le jugent sans complaisance, blâment sa conduite en alléguant ses crimes, réels ou inventés, mais Eon de l'Etoile survit pour nous comme un bon exemple de ce qu'a pu être la spiritualité populaire au XII^e siècle lorsqu'elle excède les cadres que lui assigne l'église catholique. Hétérodoxe, Eon demeure l'illustration d'une mentalité populaire en quête d'une foi renouvelée ; d'autres ermites, assagis et moins téméraires dans leurs conceptions théologiques, fournissent alors au catholicisme de nouvelles bases spirituelles et inspirent tous les grands réformateurs de l'époque (93).

JEAN-CHRISTOPHE CASSARD

(92) Cité par MATHIEU PARIS, *Chronica majora ad annum 1253*.

(93) « ...si l'hérésie médiévale a été multiforme, elle représente, à partir de l'an mille, une contestation de l'idéologie dominante, désireuse d'ailleurs, le plus souvent, de revenir à un état ancien réel ou imaginaire de la société, à un christianisme plus dur et plus pur. L'hérésie — les hérésies — du Moyen Age n'ont jamais échappé à l'utopie et ont toujours été dans leurs motivations « réactionnaires », LE GOFF (Jacques), *Le christianisme médiéval, Encyclopédie de la Pléiade*.